

Sessions de formation continue de la SSPL dans le cadre de la «Formation postgraduée en psychologie légale»

Organisées par la

Société Suisse de psychologie légale

Version du 01.03.2022

Organisation responsable selon la LPsy: FSP

1. INTRODUCTION

La formation postgraduée en psychologie légale (curriculum SSPL) est une formation postgraduée reconnue par la FSP. Elle s'adresse aux psychologues. L'objectif de la formation postgrade est la qualification de psychologues légaux compétents sur le plan professionnel et relationnel ainsi que l'aptitude à exercer la profession sous sa propre responsabilité.

Le curriculum SSPL est un cursus de formation postgraduée modulaire individuel dans lequel les personnes à former peuvent choisir entre les sessions de formation postgraduée de différents prestataires, en tenant compte des conditions générales selon le règlement d'études.

Ce curriculum contient une brève description des sessions de formation postgraduée énumérées ci-dessous, que la SSPL organise elle-même dans le cadre du curriculum SSPL.

2. PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DE LA SSPL

Module 1:	DROIT
Contenu de la formation	Structure et hiérarchie de l'ordre juridique suisse Structure et contenu du droit pénal (code pénal et droit pénal accessoire), du Droit de la procédure pénale, du droit des sanctions et du droit de l'exécution des peines et mesures
Objectifs de la formation	Des compétences de connaissance et d'action sont développées dans les domaines suivants : Connaître les bases du droit pénal, plus particulièrement des peines et des mesures, ainsi que de la procédure pénale afin notamment de comprendre le rôle, en procédure et au fond, de l'expert. Savoir distinguer partie générale et partie spéciale du Code pénal, ainsi que la procédure du droit de fond

Enseignant(e)s	Contat Laurent, avocat Ancien Procureur DESS en Criminologie CAS pour la Magistrature pénale
Méthodes d'apprentissage et d'enseignement	Apports théoriques, basés sur la loi, sa compréhension et son articulation Exposé d'exemples tirés de la pratique Exercices en groupe et en plénière Travail de groupe avec restitution des résultats en plénière Discussions en plénière
Littérature	Code pénal suisse (RS 311.0), Code de procédure pénale suisse (RS 312.0) (versions de la chancellerie fédérale ou à imprimer d'internet) Littérature complémentaire: Yvan Jeanneret, André Kuhn : Précis de procédure pénale; Nicolas Queloz : Droit pénal suisse Partie générale
Durée et étendue	09h00 – 16h00 8 unités de 45 minutes de cours
Date et Lieu	Jeudi 22 février 2024 Fondation Les Oliviers Route de la Clochatte 88 1052 Le Mont sur Lausanne
Tarif	Non Membre de la SSPL : CHF 250 pour la journée Membres de la SSPL : CHF 200 pour la journée Etudiant : CHF 150 pour la journée Le cours pourra avoir lieu à partir de 12 participants
Inscription	au secrétariat SSPL : sekretariat@rechtspsychologie.ch
